

# Évaluations cognitives DriveABLE

- Comment fonctionne l'outil d'évaluation DriveABLE
- Incidences possibles sur votre permis de conduire

## L'aptitude à conduire peut changer

La conduite automobile est une activité complexe qui se déroule à un rythme rapide. Le conducteur type prend 30 décisions par kilomètre de route, et a moins d'une demi-seconde pour réagir aux changements dans les conditions routières. Même l'affaiblissement le plus léger des facultés d'un conducteur peut avoir des conséquences tragiques et fatales.

La conduite automobile nous est si familière que nous n'apprécions pas toujours la grande complexité de la tâche. La conduite exige diverses capacités cognitives, telles que l'attention, la mémoire, la prise de décision et le jugement. C'est pourquoi il est important de reconnaître et d'accepter que bon nombre d'entre nous ne seront plus capables de conduire à un moment donné. Lorsque se présentent des problèmes médicaux, même les personnes qui affichent un excellent dossier de conducteur peuvent devenir un danger au volant, pour elles-mêmes et pour les autres.

Si vous avez un trouble médical ou prenez des médicaments qui ont des incidences sur vos capacités cognitives, cela peut avoir des incidences sur vos compétences et habiletés de conduite. En fait, les conducteurs qui ont une déficience cognitive sont ceux qui risquent le plus d'avoir un accident avec responsabilité, comparativement à un grand éventail d'autres troubles médicaux courants.

C'est pourquoi les médecins qui ont procédé un examen médical et sont préoccupés par le fonctionnement cognitif d'un patient et son aptitude continue à conduire en toute sécurité doivent signaler leurs préoccupations à la Société d'assurance publique du Manitoba.

Si votre médecin nous a envoyé un rapport qui indique que votre aptitude à conduire un véhicule en toute sécurité peut être perturbée par un trouble médical cognitif, vous devrez vous présenter à une évaluation cognitive DriveABLE. Cela nous permettra de déterminer si votre trouble médical a des incidences sur votre conduite automobile.

## Qu'est-ce que l'outil d'évaluation DriveABLE?

DriveABLE est un outil d'évaluation qui met à l'épreuve les fonctions cognitives particulières qui sont essentielles à la

## Qu'est-ce qu'une déficience cognitive?

**Déficience cognitive est une expression particulière qui désigne des changements médicaux dans le cerveau. Ces changements varient d'une modification légère, qui peut être un effet de la prise de multiples médicaments, jusqu'à la démence et à la maladie d'Alzheimer. Une déficience cognitive peut également être causée par la maladie cardiaque, le diabète, les traumatismes crâniens et plusieurs autres problèmes médicaux.**

sécurité de la conduite. Il ne mesure pas le fonctionnement cognitif général ou l'intelligence.

DriveABLE a été élaboré après des recherches considérables qui ont comparé les aptitudes à conduire de centaines de conducteurs atteints d'une déficience cognitive et de conducteurs médicalement en santé. L'outil a été adopté par diverses autorités dans le monde entier.

## Qui doit faire l'objet d'une évaluation DriveABLE?

L'exigence d'une évaluation DriveABLE n'est pas liée à l'âge de la personne. Seuls les conducteurs dont la fonction cognitive est préoccupante sont aiguillés vers la Société d'assurance publique du Manitoba pour une évaluation DriveABLE.

## Comment fonctionne l'outil DriveABLE?

L'outil permet deux niveaux d'évaluation distincts. Le premier est une évaluation informatisée qui est administrée dans les bureaux de la Société d'assurance publique. Le deuxième consiste en une évaluation routière dans un véhicule à double commande spécialement équipé. L'évaluation routière n'est pas toujours nécessaire, car elle est fondée sur la note que vous obtenez à l'évaluation informatisée.



## Évaluation informatisée

Pour l'évaluation informatisée, on vous demandera d'exécuter une série de tâches en utilisant un écran d'ordinateur tactile.

Aucune connaissance des

ordinateurs ou même familiarité avec ceux-ci n'est nécessaire : vous ne devez que toucher l'écran ou appuyer sur un bouton.

Des membres spécialement formés du personnel de la Société d'assurance publique du Manitoba administrent l'évaluation et vous fournissent des explications et du temps de pratique au début de chaque tâche. La durée de l'évaluation est généralement d'une heure et, tout comme un examen de la vue ou de l'audition, vous ne pouvez pas étudier pour la réussir.

Vos résultats sont évalués en fonction de ceux d'autres conducteurs du même âge que vous qui n'ont pas une déficience cognitive. Par exemple, si vous avez 45 ans et faites l'objet d'une évaluation, vos résultats sont comparés à ceux d'une personne en santé de 45 ans.

Après l'évaluation dans nos bureaux, nous communiquerons avec vous par courrier pour vous donner vos résultats et vous expliquer les prochaines étapes. Trois résultats sont possibles :

**Note de passage** — Aucune autre évaluation n'est nécessaire, mais nous pouvons vous demander de soumettre des rapports médicaux périodiques afin que nous puissions

surveiller votre trouble médical pour déterminer ses effets sur votre aptitude à conduire. C'est particulièrement important pour les troubles médicaux qui pourraient empirer avec le temps.

**Note non concluante** — Si vous voulez continuer de conduire, vous devrez subir l'évaluation routière et la réussir

**Échec** — L'évaluation informatisée prédit très bien comment un conducteur réussira l'évaluation routière. Par conséquent, si vous échouez à l'évaluation informatisée, vous aurez probablement un résultat semblable lors de l'évaluation routière. Si vous recevez une note d'échec à l'évaluation informatisée, vous avez quand même l'option de subir l'évaluation routière.

Après l'une ou l'autre évaluation (ou si vous ne voulez pas une autre évaluation), nous examinerons vos résultats et d'autres renseignements pertinents et déterminerons si votre permis de conduire devrait être annulé pour votre sécurité et celle des autres.

## Évaluation routière

L'évaluation routière DriveABLE ne ressemble pas à un examen de conduite traditionnel, qui met à l'épreuve les compétences et les capacités générales d'un conducteur, ainsi que sa compréhension des règles de la route. Elle utilise plutôt un circuit routier spécial qui est conçu pour révéler les erreurs de conduite associées à un déclin cognitif.

Pour assurer que les conducteurs qui font l'objet d'une évaluation routière ne sont pas tenus de respecter des normes plus élevées que la population en général, les erreurs de conduite mineures commises généralement par les conducteurs en santé ne font pas partie de la notation.

**Seules les erreurs liées aux capacités cognitives sont notées.**

L'évaluation routière est faite dans une automobile à double commande qui permet à l'examineur de prendre le contrôle si la situation le justifie. L'évaluation convient pour tous les conducteurs, tant urbains que ruraux, car la familiarité avec le terrain n'a aucune incidence sur la notation.

Si vous réussissez l'évaluation routière, aucune autre évaluation n'est requise. Si vous échouez à l'évaluation routière, votre permis de conduire sera annulé.

Encore une fois, une telle détermination est toujours effectuée en tenant compte de votre sécurité et de celle des autres.

## **Quel est le coût des évaluations?**

L'évaluation informatisée dans nos bureaux coûte 50 \$, tandis que l'évaluation routière coûte 75 \$. Vous devez les payer immédiatement avant votre rendez-vous.

De plus, vous devriez apporter à votre rendez-vous votre permis de conduire, ainsi que vos lunettes ou appareils auditifs, si vous en portez.

## **Où ont lieu les évaluations?**

Des évaluations effectuées dans nos bureaux et sur la route sont offertes à Winnipeg et Brandon.



## Planifier votre retraite de la conduite

La Société d'assurance publique du Manitoba ne prend pas à la légère la décision d'annuler un permis de conduire. Dans toutes les décisions relatives à votre aptitude à conduire, nous nous efforçons d'équilibrer l'équité individuelle et la sécurité publique pour tous les usagers de la route.

Si votre permis de conduire est annulé ou si vous décidez d'abandonner la conduite automobile, le soutien familial et communautaire peut faciliter votre transition vers la retraite de la conduite. Vous trouverez une liste de ressources utiles sur le site Web de la Société d'assurance publique du Manitoba : [mpi.mb.ca](http://mpi.mb.ca).

## Processus d'appel

Si votre permis a été annulé en raison de votre trouble médical et que vous souhaitez interjeter appel de la décision, vous pouvez communiquer avec le Comité d'étude des dossiers médicaux. Ses membres sont nommés par le gouvernement provincial. Le Comité fonctionne de manière indépendante de la Société d'assurance publique et il offre un processus d'appel dans le cas où un permis de conduire a été annulé pour des raisons médicales.

### Comité d'étude des dossiers médicaux

301, rue Weston, bureau 200

Winnipeg (MB) R3E 3H4

Téléphone : **204 945-7350**

Télécopieur : **204 948-2682**

## Autres questions?

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec notre service de vérification de l'aptitude à conduire en composant le **204 985-1900** ou le **1 866 617-6676** (appels sans frais).



SOCIÉTÉ D'ASSURANCE  
PUBLIQUE DU MANITOBA

Le présent document a été imprimé sur du papier certifié Forest Stewardship Council® (FSC®), un système international de certification et d'étiquetage qui se consacre à la promotion de la gestion responsable des forêts de la planète. Pour plus d'information sur les pratiques respectueuses de l'environnement de la Société d'assurance publique du Manitoba, veuillez visiter le site Web [mpi.mb.ca](http://mpi.mb.ca).

Ce document est également disponible sur notre site Web et il se peut que la version en ligne soit plus récente que la version imprimée.

1/20  
FBR0198

*This document is also  
available in English.*

[mpi.mb.ca](http://mpi.mb.ca)